



COMPTE-RENDU du CDAS du 17 mars 2016

Étaient présents pour la délégation CGT :

-Annie Gaultier-Lefevre (Représentante des retraités) Michel Sansonetti (Douanes), Marylène Lecomte (Dircofi), Catherine Merour, Thierry Lermine, Martine Lebéhot (Finances Publiques).

Ordre du jour :

- Approbation PV CDAS 30/11/2015
- Bilan CAL 2015
- Budget prévisionnel 2016
- Budget matériel de restauration 2016
- Organisation de la délégation
- Procédure de recrutement du ou de la déléguée.
- Informations restauration

Réunion présidée par Mr Mille.

Dans notre déclaration liminaire nous avons mis l'accent sur les conditions de travail des agents, leurs difficultés.

Les inquiétudes sur les réformes à venir et notamment sur le Rifseep qui viendra impacter les revenus.

Nous avons aussi rappelé les devoirs de la direction en matière d'action sociale.

Nous avons déploré les baisses de crédits annoncés et les difficultés qui se répercutent au niveau local.

Dans sa réponse, Mr Mille renvoie vers d'autres instances les réponses concernant les réformes en cours.

Il ne conteste pas la baisse des moyens, il y a effectivement interrogation pour l'avenir.

Les crédits passent de 180 millions d'euros à 150 millions d'euros en 2016.

En ce qui concerne la restauration, la maintenance des installations sera à la charge des directions locales à moyens constants.

Pour l'instant, localement la direction ne sait pas ce que cela représente mais précise qu'il n'y aura pas de transfert budgétaire .

Mme Soudain rencontre actuellement les associations gestionnaires afin de faire le point.

Toutefois, il indique que par chance des travaux ont été faits dans le 35 et que le matériel est récent.

Présentation de la note aux présidents des CDAS , conclusions du CNAS du 7 janvier 2016

Le budget 2016 présente une diminution importante des crédits(moins 30 millions d'euros), atténuée par la trésorerie importante de l'ALPAF.

L'année 2016 est présentée comme une année de transition et de redéfinition de l'action sociale.

Lors de ce CNAS toutes les OS ont voté contre ce budget.

Nous avons, nous aussi, déploré cette diminution.

Mise en place de groupes de travail avec les OS et les associations Alpaf, Epaf et Agraf.

Les crédits d'actions locales seront calculés en fonction des effectifs avec toutefois un montant plancher de dotation fixé à 16000€.

Les dotations sont fixées par rapport à un montant individuel fixé par bénéficiaire :

-Enfant : 36.82€

-Actif : 9.57€

-Retraité : 3.19€

Evolution des effectifs dans notre département :

	2013	2014	2015
Enfants	1574	1420	1233
Actifs	2543	2500	
Retraités	2371	2411	

Mr Mille note que le nombre d'agents en difficulté augmente.

Compte-tenu des baisses de crédits, il faudra probablement réorienter les actions pour augmenter les aides vers ces agents au détriment des activités de loisir.

La CGT déplore le fait qu'il faille choisir entre les collègues à cause d'un contexte budgétaire.

Les actions de convivialité sont importantes pour tous.

Mr Mille indique qu'il faut évoluer et que ce changement se fera progressivement.

Présentation du bilan CAL 2015

Dépenses : 84875€

-Actions retraités : 7340€

-Arbre de Noël : 54000€ (63% des crédits) avec un surcoût de 800€ pour l'emploi d'agents de sécurité. Une comédie musicale est prévue pour toucher le plus grand nombre.

Dans certains départements, les arbres de Noël avaient été supprimés.

-Actions familles 14784€

Certaines actions telles les sorties à Disneyland ou le Space Laser pour les adolescents rencontrent un grand succès.

-Prestations individuelles : 2410€

-Séminaire retraités : 900€ (peu de participants)

-CESF : faible adhésion des agents

-Avocat : 900€

-Coins repas (équipements) 1680€

Compte-tenu de la baisse des crédits, il faudra des arbitrages, certaines actions notamment individuelles ne seront pas reconduites.

Interrogation également sur la conférence diététique initialement prévue.

L'idée est évoquée de la faire conjointement avec la mutuelle.

Budget prévisionnel CAL 2016 Crédits alloués 84318€

-Actions retraités : 7000€

-Arbre de Noël : 55000€

Il aura lieu le 7 décembre 2016, spectacle musical avec la compagnie Equinoxe afin de toucher le plus grand nombre.)

-Action familles : 14800€

-Prestations individuelles : 7100€

Soit un total de 83900€ plus une réserve en cas d'imprévus.

Budget restauration 2016

Au niveau national les crédits sont passés de 2 millions à 700000€

Pour l'Ille et Vilaine, les demandes de remplacement de matériel s'élèvent à un montant de 237700€

Seule la somme de 87500€ est validée par le secrétariat général dont 84500€ pour le réaménagement du restaurant de Rennes Colombier et 3000€ pour l'achat d'une plaque à snaker pour Rennes magenta. Le secrétariat général exige un inventaire à jour, il donnera désormais priorité au renouvellement de matériel en fin de vie ou dangereux.

La situation n'est pas meilleure dans les autres départements bretons.

Le département du Finistère a d'ailleurs sollicité le département 35.

Le contexte budgétaire est très contraint, heureusement pour notre département le matériel a été régulièrement renouvelé et est bien entretenu.

Toutefois, la volonté du secrétariat général est le maintien d'une restauration collective.

En cas de panne d'un matériel, il y aura un crédit supplémentaire.

En ce qui concerne les fontaines à eaux, Mr Mille s'est engagé à ce qu'elles soient remises en état partout.

Organisation de la délégation

Michèle Motel a présenté la nouvelle assistante de délégation Nathalie Bouzenounn, en poste depuis le 4 janvier 2016.

L'assistante est désormais sous l'autorité du correspondant Chorus.

Toutefois, avec l'appui de Mr Mille, Nathalie travaille pour l'action sociale.

Elle n'est pas pour l'instant habilitée pour l'application Chorus.

Mr Gauton a obtenu un avis favorable pour un recrutement sur la cellule Chorus.

Ponctuellement pour des accompagnements de départs en colonies par exemple, les assistants sociaux viennent renforcer la délégation.

Michèle MOTEL qui quittera la délégation au 1^{er} septembre voulait transmettre ses connaissances à l'assistante.

Elle explique que le poste de déléguée est très intéressant et prenant aussi. C'est également un poste varié et à responsabilité.

Son souhait de quitter ce poste est dû à d'autres engagements personnels.

Procédure de recrutement du délégué

La procédure de recrutement du nouveau délégué est en cours.

La fiche de poste a été rédigée par Michèle MOTEL et visée par Mr Mille.

Michèle MOTEL a été contactée par quelques personnes intéressées par ce poste.

Actuellement, aucune fiche reçue.

Il reste 15 jours.

Si aucun candidat dans le 35, les départements limitrophes seront sollicités.

L'audition des candidats aura lieu le 26 avril.

Un groupe de travail de préparation se tiendra le lundi 18 avril.

Un guide des auditions a été rédigé par le secrétariat général, il précise notamment le type de questions à éviter.

Il recommande un jury pas trop important composé des seuls représentants du personnel titulaires afin de ne pas déstabiliser les candidats.

Le CDAS n'émet qu'un avis consultatif, c'est le secrétariat général qui nomme le ou la délégué.

Information restauration

Concernant les restaurants de Magenta et du colombier, les deux marchés sont en cours.

Pour ce qui est du restaurant de Magenta, le nombre de convives est passé d'environ 280 repas par jour à plus de 300.

Toutefois, il faut attendre à peu près 6 mois afin de voir si la fréquentation se stabilise. Une convention valable 3 ans sera rédigée entre les partenaires.

En ce qui concerne le temps alloué pour la gestion du restaurant Magenta, Mr Mille dit qu'il aura un traitement équitable.

Mme Soudain rencontre actuellement les présidents des différentes associations afin d'élaborer les conventions.

D'ici fin avril, une décision pourrait être prise quant à la mise à disposition.

Michèle Motel a remercié les bénévoles pour leur engagement au sein des associations.

Pour ce qui est de la connaissance des indices des agents, Mme Niay précise que ces informations peuvent être demandées au service RH.

Cette transmission sera actée dans la nouvelle convention et pourrait être adressé tous les ans en début d'année.

Questions diverses

-En cas de besoin d'agrandissement du restaurant de magenta, qui prendrait en charge les travaux ?

Il est un peu prématuré pour évoquer ce sujet dit Mr Mille .

La difficulté liée à la présence d'une seule caisse est réelle mais la configuration actuelle ne permet pas d'en ajouter une 2^{ème}.

Question à revoir dans les 6 mois.

-Comme lors de la réunion du 30 novembre 2015, nous avons à nouveau demandé à avoir accès à la circulaire relative aux aides et prêts sociaux.

Mme Estelle Pottier nous a indiqué qu'elle était parue en 2015.

Elle sera transmise par messagerie aux représentants du personnel.

(C'était une demande formulée depuis très longtemps par la CGT et nous espérons y avoir accès rapidement)

Par contre, la circulaire du service social est en attente auprès de la délégation régionale, elle devrait sortir d'ici fin 2016.